

La Commission peut-elle indiquer si, comme cela se pratique dans les États membres pour les dettes contractées par une entreprise ou un particulier à l'égard du trésor public, il est possible de régler les sommes dues à l'Union européenne à l'aide d'œuvres d'art? Existe-t-il une réglementation à cet effet? La Commission a-t-elle la capacité juridique de déposer ces œuvres d'art dans des musées nationaux des États membres?

Réponse donnée par M. Monti au nom de la Commission

(4 décembre 1998)

La Commission recueille les informations nécessaires pour répondre à la question posée. Elle ne manquera pas de communiquer le résultat de ses recherches dans les plus brefs délais.

(1999/C 135/163)

QUESTION ÉCRITE E-2889/98

posée par Bernard Lehideux (PPE) à la Commission

(28 septembre 1998)

Objet: Possibilité de reprise de la négociation d'adhésion de Malte à l'UE suite au changement de gouvernement à Malte

Le Parti National (PN) de M. Eddie Fenech Adami vient de remporter les élections anticipées organisées le 5 septembre dernier à Malte.

M. Eddie Fenech Adami, qui retrouve ainsi pour la troisième fois l'Auberge de Castille, a toujours manifesté son intention d'amener l'archipel à l'adhésion à l'Union européenne. Il avait été ainsi à l'origine de la candidature de Malte à l'adhésion, ensuite «gelée» par le gouvernement travailliste de M. Alfred Sant, arrivé au pouvoir en 1996.

Le nouveau Premier ministre semble vouloir relancer l'adhésion de Malte à l'Union européenne.

1. Quelles sont les démarches que le nouveau Premier ministre maltais devra engager pour relancer cette candidature?
2. À quelle échéance cette candidature relancée pourrait-elle alors aboutir à l'adhésion de Malte à l'Union européenne?

Réponse donnée par M. van den Broek au nom de la Commission

(3 novembre 1998)

1. Le nouveau vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères maltais a rencontré le ministre autrichien des affaires étrangères à Vienne, le 14 septembre 1998, et a officiellement présenté une demande visant à relancer la candidature de Malte à l'adhésion à l'Union européenne.

2. Lors du Conseil «Affaire générales» du 5 octobre 1998, le Conseil a invité la Commission à présenter une actualisation de l'avis de 1993 sur la demande d'adhésion de Malte à l'Union européenne. Il convient de rappeler que toute décision concernant les négociations d'adhésion avec Malte relèvent de la compétence du Conseil.